

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 51-52

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

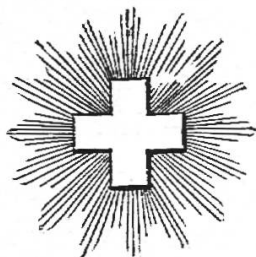
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La nouvelle loi genevoise sur l'instruction primaire (fin).* — *Hygiène de l'habillement et rôle du docteur des écoles.* — *Conte de Noël : Le songe du vieux régent.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Carillons de Noël.* — *Le cadeau de petit Pierre.* — *Premier janvier.* — *Cours complémentaires.* — *Table des matières.*

LA NOUVELLE LOI GENEVOISE

SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE (*Fin.*)

Sur un grand nombre d'autres points, les réformes adoptées sont également des plus heureuses.

Afin d'alléger la durée du travail intellectuel dans les classes inférieures, on a prévu par exemple, en 1^{re} et en 2^{me} année, des heures de jeu, destinées à alterner avec les heures d'études.

Pour former les futurs fonctionnaires à l'enseignement plus efficace encore de la langue allemande et pour développer en eux la connaissance exacte de notre esprit national, on a décidé d'accorder aux stagiaires des subsides pour leur permettre de faire un séjour d'une durée de six mois en Suisse allemande.

D'autre part, la nomination des fonctionnaires des écoles enfantines qui appartenait jusqu'ici aux Conseils municipaux, l'approbation du Conseil d'Etat étant bien entendu réservée, est, à teneur de la nouvelle loi, du ressort du Conseil d'Etat, mais les Conseils municipaux seront appelés à donner un préavis. Les communes ne participent plus que pour un quart au traitement des maîtresses des écoles enfantines comme c'était déjà le cas pour le traitement des fonctionnaires de l'enseignement primaire; les trois quarts sont payés par l'Etat.

Le corps enseignant avait maintes fois exprimé le vœu que le

temps de sous-régence fût abrégé, surtout pour les dames, qui attendaient parfois huit ou neuf ans leur nomination de régente : la loi actuelle stipule que les sous-régents et les sous-régentes sont promus de plein droit régents et régentes au bout de 5 ans de fonctions ; la même disposition a été adoptée en faveur des sous-maîtresses des écoles enfantines.

On se plaignait des lenteurs que l'ancienne procédure apportait à l'égard des parents qui enfreignent les dispositions légales relatives à l'obligation scolaire : il y a été remédié. Désormais si une amende doit être infligée par le Département, elle est payable dans le délai de 8 jours, et, en cas de non paiement ou de récidive, les contrevenants sont traduits devant le tribunal de police.

Une disposition qui révèle bien les préoccupations du temps présent est celle qui donne au Département de l'Instruction publique le mandat d'élaborer un règlement sur la discipline des élèves en dehors de l'école.

Mais l'espace nous manquerait si nous voulions analyser dans le détail tous les articles où la loi qui vient d'être votée, innove avec autant de hardiesse que de sérieux.

Telle qu'elle est, elle révèle une profonde expérience des besoins de l'école et de la population. Oeuvre de patriotisme et de bonne foi, elle a réuni l'unanimité du Grand Conseil et il est permis d'attendre de sa mise en vigueur les meilleurs résultats.

Selon l'usage, il a été prévu qu'une période transitoire de trois ans est réservée au Conseil d'Etat pour appliquer dans leur ensemble les dispositions promulguées il y a quelques jours. A ce moment, les cours professionnels obligatoires auxquels nous faisons allusion plus haut, seront, eux aussi, entrés dans le domaine du fait accompli. De la sorte, le canton de Genève se trouvera en possession d'une organisation scolaire toute moderne, embrassant une période qui, de 6 à 16 ans, étendra, sur les dix années essentielles où se forme la jeunesse, sa bienfaisante action. Tout permet de prévoir que la nouvelle législation genevoise sur l'instruction obligatoire, si cohérente, si souple, si vivante, justifiera pleinement les espérances que l'on fonde sur elle. L'avenir dira à nos enfants jusqu'à quel point l'œuvre est féconde. Quant à nous, il ne nous

reste qu'à former des vœux pour qu'elle contribue puissamment au bien et à la prospérité de notre patrie.

Hygiène de l'habillement et rôle du docteur des écoles.

Avec l'arrière-saison, voici les rhumes et tout le cortège des maladies infantiles qui font leur réapparition. Dans les classes d'élèves de cinq à sept ans, nombreux sont, chaque année, les cas de rougeole, diphtérie et coqueluche. Pour éviter la contagion, des mesures sévères de précaution sont prises : l'école est fermée pendant une période variant de 10 à 30 jours suivant l'épidémie et, avant la reprise des leçons, les locaux sont désinfectés.

Tout ceci est bien, très bien même. Mais dans ce domaine, comme dans d'autres, « mieux vaut prévenir que guérir ». Et c'est alors que nous pensons à l'habillement de nos petits écoliers. Trop de parents s'imaginent encore que, pour la santé de leurs enfants, il faut les mettre dans du « coton ». Certaines mères — et nous en connaissons — se dirigeront, pour l'hygiène de l'habillement, d'après le calendrier. Si, par malheur, vous leur faites une observation, elles vous feront constater qu'on n'est plus en septembre, mais à la veille de décembre. Pour celles-ci, les circonstances atmosphériques ne comptent pour rien et elles mettront à leurs enfants, en ces beaux jours de fin de novembre, camisoles, culotte de laine sous le pantalon, bas de laine, guêtres, souliers chauds, manteau de drap ouaté avec col de fourrure et bonnet de laine des Pyrénées. (C'est l'habillement de l'un de nos élèves, le manteau seul pèse 1 kg. 300.). En promenade, le pauvre petit peut à peine se trainer et c'est une vraie pitié de le voir marcher, accoutré comme pour braver les froids sibériens ! D'autres mamans renonceront à pélerine et pardessus et habilleront d'autant plus leurs enfants par dessous. Nous en avons de ces élèves qui mettent chemise à manches, camisole, plus un juste au corps de laine et un tablier à manches également. Ainsi vêtu, l'enfant ne peut pas respirer librement, a trop chaud en classe et prend froid dès qu'il est exposé au grand air. Quand ces mêmes enfants ne viennent pas en classe avec encore une cravate de laine ou un foulard de soie et recommandation de la mère de ne point l'ôter pendant l'école ! (recommandation que nous ne suivons pas, pour le dire en passant).

C'est là que nous voyons le rôle bienfaisant du docteur et plus spécialement du médecin des écoles. Pour renseigner les mères, si peu au courant de l'hygiène élémentaire, ne pourrait-on pas leur donner quelques conseils pratiques, soit sous forme de tableau imprimé ou sous forme de conférence ?

Qui peut mieux parler des maladies et de ce qu'il faut faire pour les combattre que celui qui soigne journellement des malades ? Sa voix est plus autorisée et il sera plus écouté que le maître ou la maîtresse qui sont des profanes en la matière !

E. N.

CONTE DE NOEL

Le songe du vieux régent.

Le vieux régent se fit un peu prier. Enfin, comme nous insistions, son visage coupé de mille rides s'éclaira d'un sourire. Il ôta ses lunettes qu'il essuya d'un geste qui lui était familier, et commença :

Le plus beau Noël dont il me souviene est celui de 1898. J'avais alors soixante ans et venais de prendre ma retraite. Contrairement à ce que je m'imaginai, les premiers mois furent étrangement pénibles, et je mis quelque temps à m'habituer à ne rien faire, ou plutôt à n'être plus astreint à une besogne régulière, réglée comme un chronomètre. Quand sonnait la cloche de l'école, je m'oubliais à l'écouter et ne pouvais me persuader que sa voix ne s'adressait plus à moi. Si je passais devant le « collège », il me semblait que j'y devais entrer... Pour tout dire, je m'ennuyais.

Or, le soir de Noël dont je veux parler, vers dix heures, j'étais assis dans mon fauteuil, au coin de la cheminée. Dans la pièce contiguë, mes enfants et petits-enfants chantaient ou jasaient autour du sapin traditionnel, et leurs voix joyeuses m'arrivaient, comme un écho de ma propre jeunesse...

Soudain, la porte de ma chambre qui donne sur la rue s'ouvrit sans bruit. Un homme était sur le seuil. Il paraissait être âgé d'une cinquantaine d'années. Une barbe noire encadrait son visage. Je voulus me lever. Mais il s'avança vivement :

— Je vous en prie, ne vous dérangez pas, me dit-il, avec un sourire :

Et, voyant mon étonnement :

— Vous ne me remettez pas, monsieur Bérard ?

— Non, monsieur, quoique le timbre de votre voix ..

— Je suis Alfred Nérour, un de vos anciens élèves... Oh ! il y a longtemps, bien longtemps, voici tantôt quarante ans. Vous étiez jeune alors, vous veniez d'être nommé instituteur à Billens.

— Comment, c'est toi, Alfred, m'exclamai-je. Et je serrais les mains qu'il me tendait.

Il me conta sa vie, depuis le jour — combien lointain ! — où il avait quitté définitivement la classe pour s'en aller à la ville, où il était resté... J'ai voulu, dit-il en terminant, vous serrer la main et vous dire, en ce soir de Noël, toute ma gratitude pour ce que je vous dois, mon excellent maître...

Tandis qu'il parlait, d'autres personnes entrèrent en silence et vinrent se grouper autour de mon fauteuil. Et, par la porte ouverte, je vis un spectacle étrange : la rue, aussi loin que mes yeux pouvaient voir, était pleine de monde, une foule qui semblait attendre, le visage tourné de mon côté. Elle avait envahi la cour de la maison, le vestibule, et, sur le seuil, hommes et femmes se pressaient...

Une dame, très élégante, s'approcha :

— Vous souvient-il, M. Bérard, me demanda-t-elle, vous souvient-il de la petite Mauprin, qui babillait tant dans votre classe, en 1872 ?

— Bien vaguement, je l'avoue. J'ai connu tant de fillettes babillardes... Et cette jeune Mauprin, c'est donc vous ?

— En personne... Ah ! le bon temps, le beau temps que celui de l'école !

— Babil à part ?

— Babil à part !

Et elle ajouta, en me désignant une jeune personne qui l'accompagnait :

— Et voici ma fille, qui fut aussi votre élève.

Un paysan s'avança ensuite. Je le reconnus d'emblée.

— Tiens ! Jaques Badoux ! Quel plaisir de te rencontrer.

— Le plaisir est pour moi, M. Bérard. Eh! où est-il le temps où j'étudiais l'orthographe sous votre direction? Cette maudite orthographe, m'a-t-elle donné du travail! C'est que vous étiez exigeant, monsieur; et puis, l'on n'avait pas encore inventé cette orthographe nouvelle, à la portée de la jeunesse...

— C'est vrai.

— Ça ne m'a d'ailleurs pas empêché de faire mon chemin. Savez-vous, M. Bérard, que j'ai 18 bêtes à cornes dans mon écurie? 18! c'est comme je vous le dis.

— Tant mieux, Jaques, tant mieux! Si tu étais brouillé avec l'orthographe, en revanche, tu comptais juste, et tu fis preuve d'application et de persévérance, deux qualités qui mènent loin.

Le brave Badoux était si heureux de me retrouver qu'il m'aurait embrassé. La présence de tant de gens l'en empêcha sans doute. Il se contenta de me secouer la main pendant deux ou trois minutes; il y mettait tant de force que mes pauvres vieux os en craquaient.

— Ah! M. Bérard, répétait-il, qu'il fait bon vous revoir. Savez-vous qu'il y a aujourd'hui vingt ans, à deux jours près, que nous nous sommes rencontrés pour la dernière fois?

— Pas possible!

— Oui, c'était le jour de la foire d'Yverdon, à 11 heures, sur la place d'armes, près du marché aux vaches...

— Bigre, quelle mémoire!

— Vous alliez prendre le train...

Il aurait continué longtemps encore, je crois, à égrener le chapelet de ses souvenirs, si un autre personnage ne s'était approché à son tour. C'était le malicieux et bruyant petit François Dessales, l'enfant terrible de ma classe, il y a quelque dix ans. Il était accompagné de sa jeune femme, sa camarade d'école de naguère. Ils riaient tous deux comme des écoliers.

— Ah! vous êtes toujours les mêmes, ne pus-je m'empêcher de leur dire, gais comme des pinsons... Allons! tant mieux!

— Voyez-vous, me répondit le jovial mari, le meilleur moyen d'être heureux est encore d'être gai... Pourquoi serions-nous tristes, M. Bérard? Nous avons devant nous un avenir splendide.

— C'est vrai, ajouta la femme en riant... Ce qui nous manquerait, c'est plutôt le présent... Mais nous sommes tous deux décidés à marcher de l'avant, n'est-ce pas, François?

— Bien sûr!

Et il lança :

— Vous savez, M. Bérard, j'ai une bonne petite femme, une femme décidée... Elle ne sait pas toujours à quoi, mais c'est une femme décidée...

Et le couple passa, bras dessus, bras dessous, en me faisant de gentils signes de tête. Je l'entendis encore qui disait à des connaissances :

— Oui, nous habitons Fribourg, comme beaucoup de Fribourgeois...

Cela me fit du bien de voir ces gens heureux de vivre.

Et il en vint d'autres, encore et toujours. De nouvelles mains se tendaient et des voix émuës me parlaient de tout un passé que je croyais mort à jamais.

Chose étrange, le flot envahissait ma petite chambre et pourtant celle-ci ne s'emplissait point.

Il en vint de Billens, qui vit mes débuts dans l'enseignement, et de Bregny, où je finis ma carrière, et de Cogny et de Vallois. Il en vint des villes et des champs, de la Suisse et de l'étranger, même des pays lointains où la destinée avait exilé quelques-uns de mes chers élèves. Il y avait les écoliers qu'on suit de sept à seize ans avec la sollicitude d'un père, et qu'on ne voit partir qu'à regret quand sonne l'heure de la libération définitive. Et il y avait les *élèves-passants*, les pauvres bonshommes qui vont d'une classe dans une autre, sans s'arrêter nulle part, et qu'on n'a pas le temps de connaître. Ceux-ci, je les avais oubliés, et leurs noms n'éveillaient qu'un écho affaibli dans ma mémoire. Eux se souvenaient, puisqu'ils étaient venus...

L'un même s'approcha, long et maigre, et me tendit la main. Et, comme il lisait une interrogation dans mon regard :

— Le petit Maurice de l'« Enfance abandonnée ». Vous vous rappelez ? Celui qu'avait recueilli la famille Prelat ?...

— J'avoue que ma mémoire...

— C'est moi-même, en chair et en os, surtout en os ! Vous aviez désespéré de m'apprendre jamais les quatre règles... Eh bien ! savez-vous que je suis comptable chez Meier et Cie ?

— C'est possible. Ce sont là de ces surprises que réserve la vie.

— Mais je me souviens maintenant, tu étais de santé délicate ? Et aujourd'hui encore, si j'en juge par ta mine, tu ne me parais pas des plus solides, comme on dit :

— Je fais chaque année une maladie, Monsieur Bérard ; mais il faut croire que c'est très sain puisque je suis encore de ce monde !

Et il passa. Et d'autres défilèrent après lui. Ceux à qui la vie avait souri et ceux qui avaient eu la fée Guignon pour marraine ; des riches et des pauvres : des humbles et des superbes. Et, à mesure que le flot s'écoulait, les visages étaient plus jeunes, les yeux plus brillants, le teint plus frais. Je les reconnaissais tous, maintenant. C'étaient les écoliers des dernières années. Je les appelais par leurs noms et ils me souriaient de leurs sourires de jeunesse. Et la même question sur leurs lèvres, comme un refrain :

— Vous rappelez-vous ?

— Vous rappelez-vous, disait l'une, votre leçon sur la *Médisance*, qui m'avait fait verser tant de larmes amères.

— Vous rappelez-vous, racontait un autre, la révolte des « grands » ?

— Vous rappelez-vous, ajoutait un troisième, la belle course dans les Alpes ?

— Vous rappelez-vous ?...

A chaque fois que tombaient ces mots d'une bouche nouvelle, les souvenirs se levaient en foule du fond du passé...

Mais voici que des formes pareilles à des ombres s'avancent à leur tour. Sous leurs longs voiles blancs, je reconnais tous ceux de mes anciens élèves que la mort a fauchés. Ils ne parlent pas, mais leurs regards longtemps arrêtés sur les miens semblent dire : « Nous aussi, nous avons voulu venir. Nous aussi, nous nous souvenons. Et nous nous reverrons un jour, bientôt, peut-être... »

Soudain la chambre s'emplit de clameurs joyeuses. Un flot de vie ardente m'inonda et avant que j'eusse pu me rendre compte de ce qui arrivait, je fus entouré, assiégé par trente garçonnets et fillettes. C'étaient les derniers venus, les élèves de la suprême volée, qui, jacassant et riant, venaient à moi, leur vieux maître. Deux des plus téméraires grimpèrent sur mes genoux. Et je lus tant de jolies choses dans leurs yeux clairs !

« Vous êtes l'avenir, leur dis-je à tous. Je suis le passé. J'ai tâché d'accomplir mon œuvre. A vous maintenant de faire la vôtre... »

A ce moment, je remarquai dans l'angle de la pièce, près de la bibliothèque, trois messieurs debout, immobiles et muets. Ils avaient les cheveux blancs, la barbe blanche. Ils tenaient sous le bras une serviette de cuir gonflée de papiers aux allures officielles. Mes yeux rencontrèrent leurs regards. Ils me firent alors un amical signe de tête...

Je reconnus les trois inspecteurs des écoles primaires qui, l'un après l'autre, durant quarante années, m'avaient guidé et soutenu. Mon étonnement fut si grand que je m'éveillai. Car, vous l'avez deviné, je venais d'être le jouet d'un songe. J'entendis les rires de mes enfants dans la chambre voisine et me levai pour aller les rejoindre.

A. Roulier.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Louis Ruérat**. — Lundi 4 décembre, à Corcelles près Payerne, un nombreux cortège d'amis a rendu les derniers honneurs à M. Louis Ruérat, instituteur émérite. Le défunt débuta à Sedeilles en 1856; quatre ans plus tard, il fut nommé à Corcelles, son village natal, où il resta en fonctions jusqu'en 1906. Il avait alors rempli sa 50^{me} année d'enseignement.

Un demi-siècle, consacré entièrement à l'éducation de la jeunesse ! Que cela représente de travail laborieux et patient. M. Louis Ruérat a accompli sa tâche modestement, noblement, y mettant toutes ses forces et toute son âme, heureux et fier de participer à une œuvre utile.

Sur la tombe, M. Rochat instituteur, au nom de la S. P. V., M. Bossy, syndic, au nom de la commune et des anciens élèves, M. Perrochon, pasteur, ont retracé en termes émus la belle carrière du défunt et ont rendu un dernier témoignage de reconnaissance à ce serviteur dévoué. Les élèves des écoles ont exécuté un chœur de circonstance. Que la famille éprouvée reçoive ici l'expression de notre profonde sympathie !

J. M.

*** † **Alfred Vulliet**. — Il vient de mourir, au Caire, en Egypte, un de nos compatriotes, dont le nom mérite d'être rappelé ici.

Alfred Vulliet appartient à une famille d'éducateurs : son grand-père, Adam Vulliet a laissé un nom comme moraliste, son père, Auguste Vulliet, fut longtemps professeur de langue et de littérature françaises au Gymnase classique et aux Ecoles normales de Lausanne, et c'était un bibliophile très avisé ; son oncle Paul Vulliet était un historien érudit, ses élèves de l'Ecole industrielle ont conservé le souvenir de sa grande bonté.

Alfred Vulliet fut d'abord professeur, comme eux. Il s'expatria très jeune, tôt

après avoir achevé ses études secondaires, et débuta à l'Ecole allemande du Caire; il enseigna ensuite dans les Ecoles du gouvernement, fut employé à la bibliothèque khédiviale, puis entra comme rédacteur à l'administration des chemins de fer de l'Etat. Enfin, en 1898, dès sa fondation, la Banque nationale égyptienne se l'attacha en qualité de secrétaire. Il y fit apprécier des qualités solides : une rare puissance de travail, un amour profond de son devoir, un extraordinaire esprit d'ordre, une claire intelligence. Il avait toute la confiance de ses chefs et toute l'estime de ses collègues.

Il était un causeur agréable, parfois caustique, possédait une belle franchise et avait un groupe d'amis fidèles que son départ a profondément attristés.

Atteint d'une maladie de cœur, il lutta contre elle avec énergie et sans défaillir. Il partit bravement, nous écrit un de ses intimes, l'âme pourtant remplie d'une infinie tristesse à la pensée de ceux qu'il laisse, une épouse, un fils, qu'il enveloppait d'une touchante affection.

Nous ne pouvions laisser passer les jours de son deuil sans apporter à sa famille, à Lausanne et au Caire, l'expression de notre vraie sympathie et sans saluer ce fils très fier de notre pays romand, qui soutint avec vaillance le bon renom de son pays sur la terre d'exil.

M. Jules Gagnaux, un ancien élève de l'Ecole normale de Lausanne, professeur à l'Ecole khédiviale de droit et l'un des membres les plus considérés de la colonie suisse du Caire a, dans un très beau discours, sur la tombe de son ami disparu, célébré la mémoire et les hauts mérites d'Alfred Vulliet. A. GRANDCHAMP.

*** **L'Enfance malheureuse et abandonnée.** — Au point de vue légal, l'enfant abandonné est celui dont les parents ont été, ensuite d'un jugement, privés de l'autorité paternelle. Cet enfant-là peut être admis dans l'*Institution cantonale de l'Enfance malheureuse et abandonnée*.

Les conditions d'admission sont assez difficiles et les démarches assez longues. Les prix payés pour les enfants pensionnés sont fort minimes : 20 fr. par mois pour les enfants jusqu'à 1 an; 15 fr. jusqu'à 5 ans; 12 fr. de 5 à 12 ans et 10 fr. de 12 à 16 ans. Comme on peut le voir, ces prix sont modestes et bien inférieurs à ceux de l'« Enfance abandonnée genevoise »; malgré cela, l'Etat a chaque année plus de 500 demandes de familles recommandées à sa disposition. C'est là le meilleur argument pour ne pas rehausser les prix de pension.

Ici, il faut réfuter une accusation disant que l'on exploite les enfants placés; les cas semblables sont fort rares. Les enfants placés par l'Institution cantonale sont surveillés et souvent visités; il est même des familles qui font preuve d'une grande charité chrétienne à leur égard. Les conditions sont plus défavorables pour ceux placés directement par les communes; ceux-là échappent souvent à tout contrôle et sont exploités, si ce n'est maltraités. Le personnel enseignant doit lutter contre les abus, protester énergiquement lorsqu'il aura pu constater que les enfants sont surmenés et peu aptes au travail de l'école par suite des privations, du manque de nourriture et d'un labeur excessif. Il devra signaler tous les cas au pasteur de la paroisse, spécialement chargé de la surveillance de tous les enfants malheureux et abandonnés de son ressort.

Et maintenant, l'école doit-elle avoir une attitude spéciale vis-à-vis de ces

enfants ? Il n'y en a pas, si ce n'est qu'elle doit les traiter sur le même pied que les autres, ramener l'égalité, une parfaite justice et une complète équité. C'est la tâche du personnel enseignant et son rôle dans la question de l'Enfance malheureuse et abandonnée. En terminant, nous nous permettons d'émettre un vœu, c'est que le placement par les communes des enfants abandonnés se fasse par l'intermédiaire de l'Institution cantonale afin qu'ils soient mieux surveillés, mieux suivis et que les abus soient ainsi évités.

A. D.

BIBLIOGRAPHIE

Au Foyer Romand. Etrences littéraires pour 1912. 1 vol. in-16 relié. Fr. 5. — broché fr. 3.50. Lausanne, librairie Payot et Cie.

La 26^{me} année du Foyer Romand vient de paraître. Semblable aux précédentes, elle donne une fois de plus à nos auteurs nationaux l'occasion de se réunir sous le même toit hospitalier et d'y unir fraternellement leurs tempéraments très divers et leur talents particuliers. Etant devenu l'un des plus anciens périodiques de notre pays et demeuré cependant l'un des plus vivants malgré son âge et sa fidélité à certaines traditions, le Foyer Romand prétend offrir chaque année au public suisse un livre d'une saine inspiration et à la portée de tous, un livre riche en prose et en vers, rendu plus savoureux par la variété même des sujets traités et des écrivains qui les signent, un livre dont la couverture, bleue comme notre ciel et comme nos lacs, abrite d'une année à l'autre, presque tous les noms qui marquent peu ou prou dans notre petit monde des lettres romandes.

Voici le sommaire des articles de cette année. D'abord la profonde et émouvante Chronique romande, de Samuel Cornut, qui touche à des questions d'un intérêt capital pour notre pays et qui sera certainement beaucoup discutée. Puis le dernier article sorti de la plume de Gaspard Vallette, un croquis de voyage plein d'humour intitulé : « Huit jours en Auvergne ». Puis de savoureux souvenirs d'un passionné pêcheur à la ligne : « Mon carnet de pêche » par Virgile Rossel. Une nouvelle de Michel Epy : « Les fiançailles de Ginette » qui rappelle un peu la manière émue et pénétrante de Philippe Monnier. De délicieux « Souvenirs Lausannois » de Paul Rochat. « Vers le beau social » par Georges de Montenach, un article qui résume avec une éloquence brillante les idées essentielles de sa propagande esthétique et sociale. Puis les pittoresques « Impressions d'un médecin naviguant à ses débuts » par le Dr Louis Thurler. De jolis croquis périgourdiens par Noelle Rogre, dont le dernier roman « De l'un à l'autre amour » sera un des événements littéraires de la saison. Un curieux conte sociologique d'un sens profond : « Diptyque » par Edouard Combe. Un poétique fragment « Le lac voyageur » par Isabelle Kaiser. Une gracieuse nouvelle d'Adolphe Ribaux, « Marin d'eau douce » et enfin, comme couronnement de la partie en prose, l'habituelle chronique politique, par Albert Bonnard, « Un an d'histoire politique », qui rappelle d'admirable façon tous les événements mondiaux de l'année.

Ce sommaire suffit pour montrer l'intérêt du Foyer Romand de cette année, qui forme certes, un joli volume d'étrences.

Cœurs d'enfants et cœurs de bêtes, par A. & L. Corbaz, illustré par Mlle P. Dimier.

1 vol. Genève, Atar.

Voilà un livre qui aurait déplu au philosophe Descartes, lequel enseignait que les bêtes n'ont point d'âme, mais qui plaira fort aux lézards, aux fourmis, aux souris, aux hirondelles et à quelques autres bestioles, dont M. et Mme Corbaz nous enseignent, avec preuves à l'appui, qu'elles sont capables d'intelligence et de réflexion, aussi bien que vous, cher monsieur, voir même de sentiment et d'un brin de romanesque, aussi bien que vous, chère madame. Et comme les enfants, en général, aiment beaucoup les animaux, eux aussi aimeront ce livre, d'ailleurs écrit pour les leur faire aimer en les leur faisant connaître.

Tel est, en effet, le but de ces quatorze récits, d'une invention toujours ingénieuse et d'une observation de la nature toujours exacte. Apprendre aux enfants les mœurs, les caractères, la vie de leurs « frères inférieurs », leur donner, sans avoir l'air d'y toucher, des leçons d'histoire naturelle et de morale, qui soient en même temps des histoires attrayantes, de sorte que le narratif dore suffisamment et fasse aisément passer la pilule du didactique, voilà où excellent les auteurs de « *Cœurs d'enfants et cœurs de bêtes* ». Les deux écueils du genre — moins facile à traiter qu'on ne se l'imagine, malgré son apparente simplicité — sont la banalité et l'insignifiance. Ce n'est pas à M. et à Mme Corbaz un mince mérite que d'y avoir si habilement échappé.

D'ailleurs, pour prouver que ce livre est excellent, il eût suffi de dire qu'il fait partie de la collection *Ma Jolie Bibliothèque* — fondée par la maison Atar, de Genève — qui ne compte que des livres excellents.

Maman Germaine, Nouvelle, par J. Malfreda. — Edition « Atar », Genève,

Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt les deux cents et quelques pages de cet ouvrage.

En un style alerte, très clair et sans prétentions, l'auteur nous raconte la vie, toute de dévouement et d'abnégation d'une jeune fille, Germaine Dubois. Des circonstances douloureuses, la mort d'une mère, et plus tard d'une belle-mère, en font, à vingt ans, une véritable maîtresse de maison. A elle incomberont tous les soucis du ménage et le soin de veiller à l'éducation et à l'instruction de ses demi-frères et sœurs. C'est à cette tâche immense qu'elle vouera tous ses efforts.

Par une sollicitude toute maternelle, une vive tendresse pour ceux qui lui sont confiés, un constant oubli de soi, elle s'attire, non sans peine, l'affection sincère de ses cadets, surtout de la petite Simone qui l'appellera naïvement « Maman Germaine », et pour laquelle elle sera, en effet, une véritable maman. Un tel dévouement méritait une récompense...

Mais, afin de ne pas déflorer ce récit par un compte rendu trop bref et bien incomplet, nous laissons au lecteur le plaisir d'en savourer lui-même le dénouement.

En résumé, excellente lecture pour tous ; pour les jeunes filles surtout.

A. D.

La religion dans la vie de tous les jours, par l'auteur de « *Le secret d'une vie heureuse* », traduit librement de l'anglais par S. Mærky-Richard, Genève, J.-H. Jeheber, éditeur. Prix 3 francs.

Ouvrage de chevet, à recommander à tous.

PARTIE PRATIQUE

NOEL

Carillons de Noël.

Le vieux sonneur monte au clocher,
Jusqu'aux meurtrières béantes
Où les corneilles vont nicher,
Et, chétif, il vient se percher
Au milieu des poutres géantes.

Dans les ténèbres où ne luit
Qu'un falot pendant aux solives,
Il s'agite et mène grand bruit
Pour mettre en danse cette nuit
Les battants des cloches massives.

Joyeuses, avec un son clair,
Les voix des cloches, par le faite
Des lucarnes, s'en vont dans l'air
Sur les ailes du vent d'hiver,
Comme des messagers de fête.

Noël ! Noël !... Sur les hameaux
Où les gens rentrent à la brume ;
Sur les bois noirs et sur les eaux
Où tout un peuple de roseaux
Frissonne au lever de la lune ;

Noël !... Sur la ferme là-bas,
Dont la vitre rouge étincelle,
Sur la grand'route où, seul et las,
Le voyageur double le pas ;
Partout court la bonne nouvelle...

Oh ! ces carillons argentins
Dans les campagnes assombries,
Quels souvenirs doux et lointains,
Quels beaux soirs et quels doux matins
Ressuscitent leurs sonneries !

Jadis ils me versaient au cœur
Une allégresse chaude et tendre ;
J'ai beau vieillir et passer fleur,
Je retrouve joie et vigueur,
Aujourd'hui, rien qu'à les entendre...

Et cette musique de l'air,
Cette gaité sonore et pleine.
Ce chœur mélodieux et clair
Qui s'en va dans la nuit d'hiver
Ensoleiller toute la plaine,

C'est l'œuvre de ce vieux sonneur
Qui, dans son clocher solitaire,
Fait tomber, ainsi qu'un vanneur,
Cette semence de bonheur
Sur tous les enfants de la terre.

André THEURIET, *Jardin d'automne.*

Alb. C.

Le cadeau de petit Pierre.

I

C'est décembre aux jours froids et noirs. Dans le lit étroit de sa petite chambre, Hélène repose. Sa tête s'enfonce dans l'oreiller, encadrée gracieusement par les boucles brunes de sa chevelure. Son front est brûlant de fièvre ; ses joues sont écarlates ; ses lèvres entr'ouvertes laissent passer sa respiration oppressée.

Hélène est malade depuis huit jours. Elle est rentrée souffrante un soir de la semaine dernière, après avoir fait une course sous le brouillard. Très lasse, toute courbaturée, elle s'est mise au lit. Maman l'a soignée de son mieux et a essayé de la réchauffer en lui faisant avaler force tisanes. Tout cela a été vain ; Hélène n'a pu se lever le lendemain. Son état a empiré et l'on a dû appeler le médecin. Celui-ci a hoché la tête et n'a pas voulu d'abord se prononcer. Puis il a déclaré Hélène atteinte de pneumonie. Le mal est grave. On le combat activement.

Oh ! combien la maison est triste ! Hélène en était la fleur, le soleil, la joie ! Durant tout le jour l'on entendait résonner ses rires et ses chansons. Maintenant le piano est muet ; les fleurs se fanent dans la jardinière : la demeure est sombre, silencieuse et désolée.

Maman pleure et papa, le front barré d'une grande ride, soupire et détourne la tête pour essuyer, lui aussi, une larme qui roule quand même sur sa joue et va se perdre dans sa moustache. Marraine vient chaque jour demander des nouvelles de sa chérie et oncle Paul fait un long détour en allant à son bureau pour savoir si, enfin, un mieux ne s'est pas déclaré.

Les fournisseurs du quartier interrogent la bonne lorsqu'elle se rend aux provisions ; et les pauvres du voisinage, anxieux, demandent quand leur jeune bienfaitrice pourra venir réjouir à nouveau leurs tristes habitations. C'est que chacun aime la mignonne enfant ! Pour tous, jeunes et vieux, riches et déshérités, elle a une bonne parole et un sourire !

II

Dans la boutique obscure de son oncle le cordonnier, petit Pierre est tout songeur. Sa grande amie Hélène est malade, bien malade, dit-on. S'il allait ne plus la revoir... ne plus jamais sentir passer dans ses cheveux la caresse de sa main blanche !... C'est elle qui l'a protégé, un jour qu'il rentrait de l'école, contre une bande de polissons qui le bousculaient, se moquaient de lui et contrefaisaient sa marche saccadée. — S'il est boiteux, petit Pierre, hélas, ce n'est pas sa faute ! Il aimerait assez être droit, tout comme les autres, et courir, et jouer, et gambader, au lieu de rester assis, sans bouger, dans les coins. Lorsqu'il était tout petit, marchant à peine, un cheval échappé l'a blessé d'une ruade : sa jambe meurtrie n'a jamais pu reprendre sa vigueur première. — Hélène, si bonne, a fait honte aux méchants garçons ; elle leur a reproché leur mauvaise conduite ; puis elle a consolé l'enfant infirme et l'a reconduit à la maison. Elle a recommandé au cordonnier et à sa femme, gens durs et avares, d'avoir pitié de l'orphelin confié à leur garde ; dès lors, elle a fait souvent de bienfaisantes apparitions dans leur modeste boutique.

Petit Pierre aime tant son amie Hélène ! Elle lui rappelle sa maman à lui, cette maman si pâle, qui le caressait doucement, mais qui toussait parfois si fort et si longtemps. On l'a emmenée un jour à l'hôpital, d'où elle n'est pas revenue. Et petit Pierre ne l'a plus revue, jamais ! Hélène a dit que cette chère maman s'en était allée au ciel, retrouver le papa que Pierre n'a point connu.

Le petit infirme, les coudes appuyés sur la table, continue son rêve triste : est-ce que vraiment son amie Hélène voudrait s'en aller dans ce ciel d'où l'on ne revient pas ? est-ce que tous ceux qui aiment petit Pierre vont l'abandonner pour aller au paradis être heureux sans lui ? Cela lui semble si cruel !

Soudain, ses yeux remplis d'une tristesse infinie s'éclairent d'une lueur de joie. Il ne la laissera pas mourir son amie Hélène ! Il connaît ce qu'il faut pour la guérir. Lorsqu'il était à l'hôpital pour soigner sa jambe blessée, les bonnes sœurs lui ont donné tous les jours d'excellentes choses à manger ; c'est sûrement ce qui l'a fortifié. Il réfléchit et pense que ce qu'il pourra apporter de meilleur à sa grande amie Hélène c'est une de ces oranges d'or, sucrées et rafraichissantes, qui lui enlevaient si bien sa fièvre. Pour sûr, c'est ce qui l'a guéri, lui, petit Pierre !...

Seulement, l'oncle et la tante de Pierre ne sont pas riches. Il n'ose leur demander l'argent nécessaire à son acquisition. Comment faire ? Petit Pierre n'a jamais de sous. Si pourtant il travaille bien... S'il met la boutique en ordre avant d'aller à l'école... s'il va chercher le lait sans en renverser une goutte... si chaque soir il fait le feu pour la soupe... s'il reporte l'ouvrage des pratiques sans se tromper... peut-être qu'à Noël, on lui donnera un sou, et alors... petit Pierre sait bien ce qu'il en fera de son sou !...

III

Noël ! Noël ! Les cloches des églises sonnent joyeusement. Le soleil a percé les nuages gris qui l'enserraient et vient éclairer la fenêtre de la petite chambre d'Hélène. Celle-ci, souriante, soulevée sur une pile d'oreillers se sent renaître ; elle boit à longs traits la vie qui revient. Papa et maman, les mains jointes devant son lit, ne peuvent se lasser de la contempler. Le médecin l'a déclaré : Hélène, leur Hélène chérie est sauvée ! Dieu, dans sa bonté infinie, n'a point voulu briser leur cœur en leur enlevant leur unique enfant. Cloches de Noël, sonnez, sonnez encore, car ce jour est réellement un jour d'allégresse !

Depuis ce matin, la bonne ne peut qu'aller et venir de la porte de la rue à la chambre de la convalescente ; elle rentre chaque fois chargée d'élégants paquets, attachés de rubans roses ou bleus. Marraine a envoyé une bague dans un mignon écrin. Oncle Paul a choisi une jolie fourrure accompagnée d'un manchon. Une amie a adressé un cahier de mélodies nouvelles ; une autre, une gerbe de fleurs, roses, nacrées et violettes. Les boîtes de bonbons ne se comptent plus. Dès le matin, papa avait déposé sur le lit d'Hélène, en embrassant bien fort sa fille chérie, un volume de vers, richement relié, tandis que maman lui offrait une superbe jaquette de tricot blanc.

Sous l'action d'une main timide, la sonnette résonne de nouveau. Marie, la bonne, introduit petit Pierre tout rougissant ; il s'approche du lit, tend à la jeune fille une orange enveloppée d'un papier soyeux et dit d'une voix hésitante :

— Pour vous guérir tout de suite, Mademoiselle Hélène !

Papa, très ému, soulève le petit garçon jusqu'au visage d'Hélène ; et très tendrement celle-ci pose ses lèvres sur la tête de l'enfant ravi qui se retire sur la pointe des pieds.

IV

Lorsque l'on se retrouva seuls, le soir, en famille, maman dit soudain à son Hélène :

— Comme tu as été gâtée aujourd'hui ! Fleurs, bonbons, cadeaux, sapin de Noël allumé dans ta chambre, rien ne t'a manqué ! Dis-moi, de toutes les choses que tu as reçues, laquelle t'a causé le plus de plaisir ?

— Celle-ci ! répondit Hélène, en élevant dans sa main diaphane l'orange de petit Pierre.

Assens, décembre 1911.

C. ALLAZ-ALLAZ, institutrice.

Premier janvier.

Pour ses étrennes, ce matin, Loulou a trouvé auprès de son lit des trésors. Tout le monde dans la maison l'a gâté : papa, maman, grand-maman, grand-papa et les oncles, et les tantes, jusqu'à la bonne qui lui a donné un lapin de carton.

Toute la journée, Loulou a reçu des bonbons, des oranges, un beau polichinelle, un cheval de bois, une boîte de constructions, des joujoux mécaniques, un livre d'images; que de richesses!

Assis devant sa petite table, Loulou est tout heureux.

Tout cela est à lui, bien à lui.

Vient à passer Toto, le fils du charbonnier. Toto, pour ses étrennes, a eu... rien du tout!

A travers la fenêtre, Toto est en admiration devant les trésors de Loulou, et Loulou, orgueilleusement, exhibe un à un tous ses joujoux; il montre les sacs de bonbons et les boîtes dorées en se disant: « Cela doit lui faire plaisir à ce gros Toto, de voir toutes ces belles choses. »

Heureusement, la maman de Loulou est là. Elle lui fait comprendre que le devoir des bons petits garçons est de partager avec ceux qui sont moins heureux.

Loulou ne se décide pas du premier coup, mais le fils d'une maman si bonne ne peut avoir mauvais cœur, et, quand la maman de Loulou remplit le tablier de Toto de pain d'épices et de friandises, Loulou ouvre la fenêtre et tend à son petit voisin une poignée de bonbons, à laquelle il ajoute, d'un grand élan de bonté, ce pantin qui lui paraît si beau.

Et Loulou a connu la plus grande de toutes les joies: celle de donner.

(Tiré de *Nous et nos amis*, par J. DEBROUSSE.)

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Mercredi.

GÉOGRAPHIE: Interrogations: Les trois cantons primitifs.

HISTOIRE: *La Suisse romande à partir de l'extinction des Zähringen*. Pierre de Savoie; principaux traits de sa vie; ses conquêtes. Territoires appartenant aux évêchés (Genève et Lausanne) et aux comtes de Neuchâtel, de Châlon, de Gruyère. Après avoir été en lutte avec les Zähringen, la noblesse de la Petite Bourgogne avait reporté sa haine sur la ville de Berne; elle s'unit à la noblesse allemande pour attaquer la cité de l'Aar, dont elle jalousait la puissance croissante. Conséquences: Laupen, entrée de Berne dans la Confédération. La Confédération des huit cantons est constituée.

RÉDACTION: *Pierre de Savoie*. Né en 1203. Sa jeunesse (il était destiné à devenir un évêque). Mort de son père en 1233; Pierre rentre dans le monde, il épouse l'héritière du Faucigny. Ses luttes avec son frère aîné. Construction de Chillon. Séjours en Angleterre. Conquête d'une grande partie de la terre romande. Sa mort en 1268.

Elèves avancés: *Parallèle entre Pierre de Savoie et Rodolphe de Habsbourg*. Même titre; même situation de cadets de famille. Tous deux ont l'ambition de se créer un Etat. Même habileté à profiter des circonstances, à se faire aimer des bourgeois, à entraîner les hommes. Leurs ambitions se sont réalisées; leur œuvre a vécu puisque la maison de Savoie règne encore sur l'Italie et celle de Habsbourg sur l'Autriche.

Chacun de ces hommes incarnait bien le génie de sa race. Plus de finesse chez l'un, de rudesse chez l'autre. Leur jeunesse, d'ailleurs, avait été totalement différente: tandis que Pierre était un ancien chanoine, Rodolphe mettait le feu à

un couvent de Bâle pour montrer son désir d'être désagréable au pape. Jusqu'à sa mort, Habsbourg poursuivit ses conquêtes souvent brutales ; Pierre de Savoie, son autorité reconnue, devint un législateur très remarquable pour son temps et mérita le glorieux surnom de *Petit Charlemagne*.

Lettre officielle : *Solliciter de l'autorité compétente un congé aux cours complémentaires, une dispense temporaire de service militaire, etc.*

En tête. Exposé des motifs, aussi bref que possible, tout en restant suffisamment explicite. Requête avec appel à la bienveillance de l'autorité. Salutations très respectueuses. Signature.

INSTRUCTION CIVIQUE : Progr. a. *Le pouvoir législatif de la Confédération*. Conseil national et Conseil des Etats. Assemblée fédérale. Principales attributions (en se fondant si possible sur le compte rendu des séances de la session d'automne).

Progr. b. *Le district*. Division administrative et judiciaire. Préfet et receveur. (Procéder intuitivement.)

Le tribunal de district : composition et principales attributions civiles et pénales.

Le cercle et le district ne sont pas des organismes politiques comme les communes, mais de simples arrondissements.

ARITHMÉTIQUE : *Mesures de capacité*. Le $\text{dm}^3 = 1$ litre. Multiples et sous-multiples ; leur numération est décimale comme celle des mesures de longueur ; le terme kilolitre n'est pas employé ; celui de millilitre l'est rarement (on dit 10 hl pour 1000 litres, et cm^3 pour millilitre. Le double décalitre. Problèmes avec conversions.

Samedi.

ARITHMÉTIQUE : Avec les élèves avancés, problèmes sur les rapports entre les mesures de volume et de capacité, avec applications des règles données précédemment sur le calcul des volumes. Ex. : Une cuve cylindrique mesure 75 cm. de diamètre et 95 cm. de profondeur. Combien contient-elle de litres ? (Convertir les dimensions en dm. et on obtient directement des litres).

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE : Interrogations sur les leçons de mercredi.

RÉDACTION : Mise au net, critique des travaux ; cas échéant, 2^{me} sujet.

GÉOGRAPHIE : *Cantons de Lucerne et de Zoug*. Situation sur les Préalpes et le Plateau. Sommets, vallées, lacs et cours d'eau. Localités principales et voies ferrées qui les relient. La ville de Lucerne est le débouché naturel des cantons primitifs ; ce rôle était encore plus accentué autrefois. Batailles : Morgarten, Büttisholz, Sempach, Gislikon. Population, conditions économiques.

LECTURE : *Jeune Citoyen* : Le plateau suisse, page 16. Migration des campagnes vers les villes, page 21. Un bel exemple, page 22. E. VISINAND.

ARITHMÉTIQUE

Réponse au problème pour les maîtres contenu dans le n° 49 de l'*Educateur* : Il s'agissait de la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805.)

Ont répondu : MM. C. Perret, La Chaux-de-Fonds, E. Fonjallaz, Cheseaux, C. Voillat, Le Landeron, Mmes J. Duvoisin-Simon, Mauborget et A. Cottier-Cosandey, Rougemont. — Le manque de place nous empêche de donner la solution complète de ce problème.